

d'années, pêche sur l'étang de l'Or et dont la pêche à l'anguille représente autour de 50% de ses revenus. Les anguilles qu'il pêche avec son fils, il les revend à la société Eurogéal et les poissons à la criée du Grau du Roi. L'étude de la Cepralmar, il la connaît puisqu'il y a même collaboré. Alors, il ne se fait pas de souci quant à la diminution du stock d'anguilles sur l'étang de l'Or : « Depuis cinq ans, la qualité de l'eau ne cesse de s'améliorer et le nombre d'anguilles a doublé en quinze ans. De

plus, nous sommes une dizaine à les pêcher et nous n'avons pas de monstrueuses embarcations » explique ce passionné de la nature. Quant au calibre des anguilles : « Dans notre région, il y peu d'amateurs d'anguilles, alors elles sont expédiées en Hollande, en Italie, en Belgique et dans ces pays, ils aiment les « petites », les « anguilles de l'Or », c'est comme ça qu'ils les appellent, les grosses, personne n'en veut ». Notre pêcheur pescalune se

montre optimiste pour l'avenir et conclut : « mon fils est pêcheur, mon cousin aussi, alors je me soucie naturellement de la ressource de l'étang de l'Or en anguilles, moi aussi je veux la défendre, c'est notre gagne-pain ». Autre point abordé lors de la réunion du Symbo (Syndicat Mixte du Bassin de l'Or) : le bilan 2010 de l'opération de régulation des populations de ragondins sur l'étang de l'Or. 450 ragondins ont été capturés et éliminés au cours de l'année 2010.

2 586 heures ont été effectuées par les agents en charge du piégeage, ce qui représente l'équivalent de 1,8 personne à temps plein. 85% du temps de travail est consacré au piégeage, 9% à la cartographie ragondins, 4% à l'entretien du matériel et 2% au transport des ragondins à l'incinérateur. Un bémol ! 49 cages ont été volées en 2010 dont 14 sur Mauguio et le piégeage a été stoppé sur ce site.

JM BRUNEL

Nature. Jusqu'au dimanche 6 février, se déroulent les journées mondiales des zones humides 2011.

Des activités pour sensibiliser le public

■ A l'occasion des journées mondiales des zones humides instaurées en 1971 lors de la signature de la convention de Ramsar et qui ont lieu chaque année, les collectivités, les gestionnaires et associatifs qui travaillent à la conservation et à la valorisation des zones humides, comme les lagunes et les marais, se mobilisent pour organiser différentes manifestations afin de sensibiliser le public à la protection de ces milieux rares et riches. Le Symbo (syndicat mixte du bassin de l'Or) et ses partenaires proposent des animations sur l'étang de l'Or et son bassin versant. Le dimanche 6 février, trois propositions : une sortie nature : un Eco-circuit en kayak de 9h à 12h baptisée « l'échappée verte », une balade découverte guidée et commentée à travers les



Un dimanche à la découverte des zones humides

marais. A partir de 7 ans, sachant nager, 10 euros par personne. Contact 06 13 07 04 03. Une balade découverte des berges Nord de l'étang de l'Or à Candillargues, de 14h à 17h, contact : 04 67 71 16 25 ou 06 16 50 54 96 et une balade découverte de la réserve des Brandous avec échange avec les chasseurs de Mauguio sur le thème « chasseur et gestionnaire », de 14h à 17h. contact 04 67 71 16 25 ou 06 07 38 92 20. Pour ces trois circuits, réservation avant le 4 février. Rappelons que le Ramsar est le seul traité intergouvernemental dans le domaine de l'environnement qui porte sur un écosystème particulier et dont les pays membres de la convention couvrent toutes les régions géographiques de la planète, soit 160 nations.

JMB

AG
Le c
rents
le jeu
heurs
aven
Lune
de Sa
heur
Saint
L'ass
TH (e
la vi
dra
sarg

As
Ar

L'as
tion
son
19 f
« Lo

Fo
de

La
ren
fév

Ex
ai

Jus
ni
cal
de
tré